

RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

QUÉBEC ET HORS QUÉBEC (DU 1^{er} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2020)

Président-directeur général

Frais de transport	Frais d'hébergement et de repas	Autres frais inhérents	Nombre de déplacements	Accompagnateurs qui ont effectué des déplacements hors Québec	
				Nombre	Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et autres
234,84 \$	7,48 \$	0 \$	1		

Information basée sur les réclamations présentées et approuvées au cours de la période visée.